

fappunb
fnbfa

Fédération des associations
de professeures et professeurs
d'université du Nouveau-Brunswick

Bulletin

Vol 27 No 13

Édition estivale

juillet 2003

1973

Notre 30^e Anniversaire!

2003

Mot du Président

Il est extrêmement rare qu'un journal reconnaisse la source de son contenu rédactionnel. Les éditoriaux « internes » de la presse écrite sont immanquablement publiés de manière anonyme et on se contente habituellement de faire savoir au lecteur que les idées et les philosophies avancées sont approuvées par la publication dans laquelle ils paraissent.

Par conséquent, les membres de la Fédération ont été agréablement surpris de voir qu'un journal aussi prestigieux que *The Daily Gleaner* de Fredericton qui, le 4 juin 2003, avait publié une lettre au rédacteur en chef intitulée *Don't Tamper With Universities* (*Ne touchez pas aux universités*), soumise par le président du Comité des communications, le professeur

Ian Fraser, a également publié en éditorial, le 9 juin 2003, un examen approfondi des sujets soulevés dans la lettre, sous le titre *Don't Interfere With Universities* (*Ne vous immiscez pas dans les affaires des universités*). Plusieurs extraits de la lettre du professeur Fraser ont été cités avec approbation et ses remarques ont été développées. [La lettre et l'éditorial sont tous deux reproduits dans le présent numéro – voir les pages 3 et 4 – **Réd.**]

Ceci affirme d'une manière claire et indéniable que la voix de la Fédération est entendue et que ses arguments en faveur de l'avancement de l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick sont pris au sérieux dans les milieux les plus influents de la province.

Malheureusement, il arrive rarement – et même jamais – que la grande efficacité de la contribution de la Fédération au débat soit prouvée d'une manière aussi concrète. Je tiens donc à féliciter en votre nom le directeur général, Desmond Morley, et le professeur Fraser du succès de la campagne de sensibilisation du public qu'ils ont orchestrée au cours des derniers mois. À mon avis, cette campagne est très fructueuse et je suis convaincu que l'éditorial du *Daily Gleaner* n'est que la pointe de l'iceberg cachant des réalisations moins visibles mais tout aussi importantes dans le domaine de la sensibilisation du public.

Le président,

Claude Dionne

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Le Comité des communications a été très occupé au cours des deux derniers mois à appliquer sa stratégie relative aux élections. Cette stratégie comprenait une attaque sur quatre fronts : 1) un questionnaire a été transmis aux trois partis politiques leur demandant d'exposer leur position sur l'enseignement postsecondaire; 2) un feuillet d'information [ci-joint – **Réd.**] a été remis au public au cours de la période précédant les élections, puis à tous les députés et députées élus; 3) une série d'articles et une lettre au rédacteur en chef ont été publiés dans les quotidiens pour rappeler au public de penser à l'enseignement postsecondaire lorsque qu'il se rendrait aux urnes; 4) des annonces publicitaires ont été placées dans les journaux provinciaux francophones et anglophones pour dire au public : « Votez pour le parti qui appuie l'enseignement postsecondaire! »

Cette stratégie a dépassé même mes propres attentes :

Questionnaire aux trois partis politiques

Le parti conservateur et le parti libéral ont tous deux répondu au questionnaire sur l'enseignement postsecondaire. Leurs réponses ont immédiatement été transmises à toutes les associations locales ainsi qu'aux médias provinciaux. À cause de cela, le directeur général a été interviewé par *The Daily Gleaner* qui a publié un article le 9 juin 2003, le jour des élections.

Feuillet d'information

Le directeur général a demandé l'appui de l'Alliance des étudiants et étudiantes du Nouveau-Brunswick ainsi que des associations d'étudiants et étudiantes de

l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton pour distribuer le feuillet d'information qui a été largement diffusé aux marchés agricoles de Fredericton et de Moncton au cours des deux dernières fins de semaine précédant les élections. Le feuillet a également été remis à tous les députés et députées provinciaux après les élections.

Séries d'articles

Nous espérons pouvoir faire publier un article dans un des journaux provinciaux au cours de la période électorale. Nous étions conscients du fait que, pendant cette période, l'espace serait très en demande. J'ai donc le grand plaisir de vous rapporter que, pendant la campagne électorale, la Fédération a fait publier quatre articles et une lettre au rédacteur en chef : **Human Re-**

(Suite à la page 3)

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

(Suite de la page 2)

sources: Are We Investing Enough dans le *Telegraph-Journal*, **Don't Tamper With Universities** (*Ne touchez pas aux universités*) et **Universities Must Keep A Solid Grip on Autonomy** dans *The Daily Gleaner* et dans le *Telegraph-Journal*, respectivement, **Stem The Rising Tide Of Tuition Fees** dans le *Telegraph-Journal*, et **Universities Merit More**, dans le *Times and Transcript*.

Notre lettre au rédacteur en chef, intitulée **Don't Tamper With Universities** (*Ne touchez pas aux universités*), a entraîné un long éditorial, **Don't Interfere With Uni-**

versities (*Ne vous immiscez pas dans les affaires des universités*), dans la section *L'opinion du lecteur* du *Daily Gleaner*, où elle a souvent été citée. [Voir les pages 3 et 4 du présent numéro – Réd.]

Annonces publicitaires

Les annonces publicitaires ont été publiées avec succès dans *L'Acadie Nouvelle* et dans le *Telegraph-Journal* au cours des semaines menant aux élections.

Dans l'ensemble, comme vous pouvez le constater, nous avons eu une période électorale très occupée et fructueuse. Nous allons continuer à

exercer des pressions alors que les nouveaux députés et députées provinciaux entreprennent de diriger la province.

Je tiens à remercier particulièrement le directeur général de la qualité et de l'efficacité de son travail dans une période de grande tension – comme vous le savez, il est l'auteur de tous les articles mentionnés ci-dessus, même de ceux qui ont été publiés sous un autre nom.

Le président,
Ian H. Fraser

Ne touchez pas aux universités

[Publié dans *The Daily Gleaner*, le 4 juin 2003]

La page éditoriale contient régulièrement des « lettres au rédacteur en chef ». Aujourd'hui, la lettre est signée par le professeur Ian Fraser, chef du département de psychologie de l'Université Saint-Thomas et président du Comité des communications de la Fédération des associations de professeurs et professeures d'université du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le rédacteur en chef,

Bernard Lord a annoncé que, s'il était réélu, son gouvernement augmenterait les fonds accordés aux universités de 3,25 pour 100 par année pour les quatre prochaines années.

C'est étrange puisque son gouvernement s'était engagé l'an dernier à accorder une hausse de 10 pour 100 sur une période de

trois ans et que nous devrions bénéficier d'une hausse de 3,3 pour 100 par année pendant deux ans. Par conséquent, nous allons en fait perdre au change au cours des deux premières années du nouvel engagement de quatre ans.

Par la suite, M. Lord a précisé que les universités devront maintenant se présenter devant un comité de l'assemblée législative pour rendre compte de leur utilisation de l'argent des contribuables.

Cela se comprendrait si le seul but était l'élimination du gaspillage. Malheureusement, un trop grand nombre de membres de l'assemblée législative croient que les universités ne devraient être rien de plus que des écoles commerciales raffinées qui enseignent des compétences haut de gamme « en demande sur le marché ».

Par conséquent, en insistant sur l'« obligation de rendre compte » devant l'assemblée législative, on ouvre la porte au groupe de ceux et celles qui pensent : « nous payons pour eux, alors nous devons leur dire quoi faire ».

Si ceci devait se produire, les gouvernements successifs se sentiraient libres d'inverser les modifications imposées aux programmes d'études par leurs prédécesseurs, ou de les remanier à volonté, et ce, soit-disant pour satisfaire les impératifs économiques courants.

Il en résulterait le chaos. Nos universités doivent donc conserver leur autonomie et je voterai pour le parti qui, à mon avis, a le plus de chances de garantir cette autonomie.

Ne vous immiscez pas dans les affaires des universités

« *L'opinion du lecteur* » est publiée régulièrement dans la page éditoriale et nous reproduisons ici l'opinion publiée dans *The Daily Gleaner*, le 9 juin 2003.

La semaine dernière, nous avons jeté un coup d'œil aux promesses des partis politiques en ce qui concerne l'éducation au Nouveau-Brunswick.

Le scénario passe par toute la gamme, du niveau de la maternelle au niveau secondaire.

Il vaut cependant la peine d'examiner de nouveau cette liste, en particulier du point de vue de l'enseignement universitaire. Certains points doivent être précisés à cause des préoccupations sincères des administrateurs et des administratrices des universités, des étudiants et des étudiantes et d'autres personnes.

Les libéraux et les progressistes conservateurs promettent tous deux d'instaurer une loi qui obligera les universités à comparaître devant un comité spécial pour rendre compte de leurs obligations. Les libéraux promettent même d'élaborer un plan de recrutement pour faire face à ce qu'ils appellent les pénuries imminentes de professeurs et professeurs d'université.

Jusqu'à quel point le gouvernement devrait-il s'immiscer dans l'organisation et l'administration des universités, et dans leur prise de décisions?

Si le gouvernement accorde des deniers publics aux établissements d'enseignement supérieur, il est normal que ceux-ci doivent rendre compte de

l'utilisation de ces fonds.

Cependant, la participation du gouvernement doit s'arrêter ici.

Dans une lettre adressée au *Daily Gleaner* par Ian H. Fraser, l'auteur déclare que le fait de devoir se présenter devant un comité de l'assemblée législative « se comprendrait si le seul but était l'élimination du gaspillage ».

M. Fraser ajoute toutefois que, « malheureusement, un trop grand nombre de membres de l'assemblée législative croient que les universités ne devraient être rien de plus que des écoles commerciales raffinées qui enseignent des compétences haut de gamme en demande sur le marché ».

M. Fraser donne à penser que cette façon de voir pourrait amener le gouvernement à imposer des modifications aux programmes d'études et à prendre d'autres mesures semblables, indésirables et inutiles. A son avis, si ceci devait se produire, « il en résulterait le chaos » et « nos universités doivent donc conserver leur autonomie ».

Nous sommes certainement d'accord avec l'auteur de la lettre. La structure et le but mêmes d'une université exigent qu'elle soit autonome et non soumise aux caprices de chaque gouvernement qui prend le pouvoir dans la province.

L'université doit avoir un rôle à jouer dans le développement de l'esprit et du corps sans interférence de la part du gouvernement et sans qu'on lui im-

pose des restrictions législatives inutiles.

Selon M. Daniel O'Brien, recteur de l'Université Saint-Thomas, le public a accordé aux universités canadiennes un énorme privilège dont elles n'ont pas abusé.

Nous ne connaissons aucun cas reconnu de mauvais usage des fonds publics accordés aux universités. Ces fonds ont été confiés par le gouvernement (les contribuables) aux établissements d'enseignement qui les ont acceptés avec beaucoup de respect et d'appréciation.

M. Fraser mentionne « du gaspillage » dans les universités. C'est possible qu'il y en ait, mais nous sommes convaincus que, dans leur sincérité, les administrations des universités du Nouveau-Brunswick ont mis l'accent sur le meilleur enseignement possible pour leurs étudiantes et étudiants, compte tenu du montant dont elles disposent.

Il est donc important que les partis politiques expriment clairement leur intention d'obliger les universités à se présenter devant des comités gouvernementaux. De tels exercices ont habituellement pour but de définir un paramètre et de vérifier par la suite qu'il est respecté sous la supervision du gouvernement.

Si le programme des partis politiques inclut de prendre la responsabilité de décider comment fonctionne une université, ce qu'elle enseigne, qui enseigne et les raisons d'exiger certaines façons de

(Suite à la page 5)

Ne vous immiscez pas dans les affaires des universités

(Suite de la page 4)

procéder, alors il est certain qu'il en résultera le chaos. Le Nouveau-Brunswick n'a pas besoin de ça.

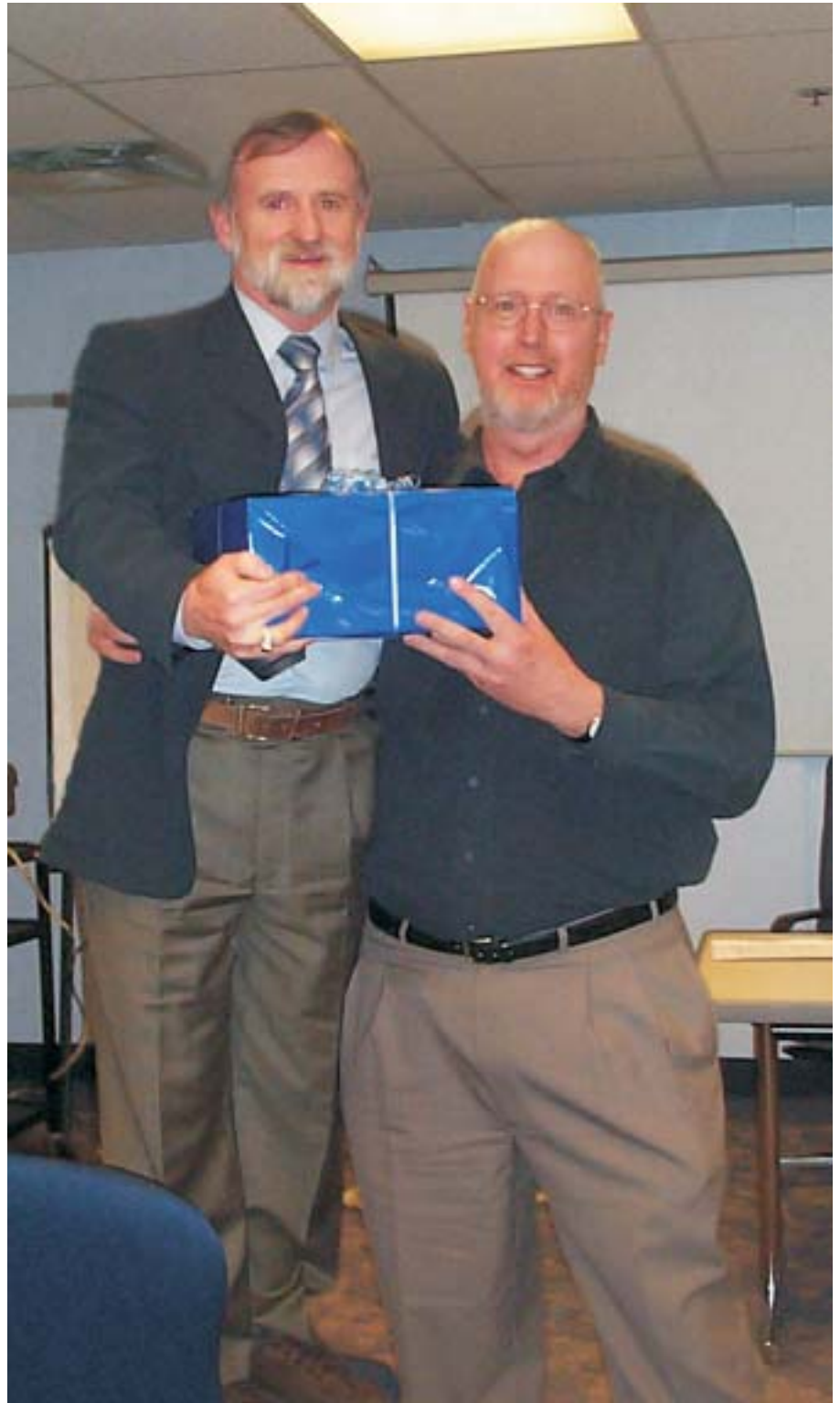
Permettez-nous de dire que le livre de John Henry Newman, *L'idée d'université* (1852), est encore pertinent et que nos femmes et nos hommes politiques actuels et éventuels auraient intérêt à le lire. Selon M. Newman, une formation universitaire est le grand moyen ordinaire d'atteindre un but élevé mais ordinaire.

Ce savant ecclésiastique du XIX^e siècle considérait les études universitaires comme une façon d'élever le niveau intellectuel de la société. L'université n'est pas une usine où le gouvernement prépare des produits de son choix, mais un établissement qui transmet à tous ceux et celles qui le fréquentent une perception claire et consciente de leurs propres opinions et jugements.

Pour y arriver, les universités ont besoin d'autonomie.

Nous espérons que le nouveau gouvernement fera place à la raison plutôt qu'à un contrôle mesquin et qu'il accordera aux universités le privilège de faire ce qu'elles réussissent bien sans qu'on s'en mêle.

Gagnant du Prix Nicole Raymond Award



Le président de la FAPPUNB, Claude Dionne, se tient debout sur une chaise pour remettre le Prix Nicole Raymond Award pour l'année 2003 au professeur Ian Fraser, ancien président de la Fédération et président actuel de son Comité des communications, qui mesure plus de 2 mètres (six pieds, sept pouces et cinq huitièmes).

MISE À JOUR SUR LE SITE WEB

PROFESSEURES ET PROFESSEURS À TEMPS PARTIEL

Plusieurs de nos associations membres s'occupent actuellement, à divers niveaux, de la question de la syndicalisation des membres à temps partiel du corps professoral.

A la demande de certaines de nos associations membres, nous avons l'intention d'aborder ce sujet dans le présent numéro du **Bulletin**, en publiant des articles fournis par celles qui se préoccupent actuellement de la représentation des professeures et professeurs à temps partiel.

Cependant, il nous a été possible par la suite de faire en sorte qu'un séminaire soit tenu par l'ACPPU lors de la prochaine réunion du Conseil à Ottawa, au cours duquel les représentants et représentantes de nos membres auront la possibilité de discuter directement de ce sujet avec des spécialistes du domaine. Il leur sera également possible de comparer leurs notes avec leurs homologues de tout le Canada ayant vécu des expériences semblables.

Nous avons donc décidé de reporter l'examen de ce sujet jusqu'à ce que nous ayons un sommaire du prochain débat qui aura lieu à Ottawa.

Le président,

Claude Dionne

En mai et en juin, le nombre de demandes d'accès au site Web a été respectivement de 59 167 et de 61 968, soit 20 000 demandes d'accès de plus que la dernière fois que ces chiffres ont été publiés.

Si vous n'avez pas encore visité le site Web:
www.fappunb.ca
nous espérons que vous le ferez bientôt.

Le président du Comité
des communications,

La nouvelle se répand!

Ian H. Fraser

Gagnante de la Bourse d'études



Le directeur général de la FAPPUNB, Desmond Morley, remet la bourse d'études Semeluk pour l'année 2003-2004 à Martha Eggenberger, à l'école secondaire Saint John lors de la cérémonie de remise des diplômes, le lundi 23 juin 2003.

Sommaire . . .

Mot du Président.....	2
Rapport du comité des communications.....	2
Ne touchez pas aux universités.....	3
Ne vous immiscez pas dans les affaires des universités.....	4
Gagnant du Prix Nicole Raymond Award.....	5
Gagnante de la Bourse d'études.....	6
Professeures et professeurs à temps partiel.....	6
Mise à jour sur le site Web.....	6

Avis

Réunion du conseil

le 4 septembre 2003

à 1030 h
la salle du conseil situé
au rez-de-chaussée,
Centre de Santé Victoria
rue Brunswick, Fredericton

Toutes les réunions du Conseil de la FAPPUNB sont ouvertes à chacun des membres des associations et nous invitons chaleureusement tous ceux et celles qui désireraient y assister.

VOS OPINIONS SONT BIENVENUES

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment, les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à:

**Le Bulletin de la FAPPUNB
65 Brunswick, Suite 297
Fredericton, NB E3B 1G5**

Membres du bureau de direction 2002 - 2003

Président

Claude Dionne
(506) 858-4602

Vice-président

Hans vanderLeest
(506) 364-2557

Secrétaire-trésorier

Daniel Bélanger
(506) 737-5151

Président sortant

Jack Vandeline
(506) 453-4723

Président/e/s de comités

Comité de la condition féminine

Karen Bamford (MAFA)

Comité de la caisse de défense d'urgence

Jon Thompson (AUNBT)

Prix Nicole Raymond Award

Berkeley Fleming (MAFA)

Comité de la bourse d'études

Daniel Bélanger
(ABPPUMCE)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, suite 297
Fredericton, N.-B.
E3B 1G5
Tel : (506) 458-8977
Fax: (506) 458-5620
C-él-n: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur général

Desmond A. Morley

Secrétaire

Patricia Lewington

Comité Éditorial

Ian Fraser, Rédacteur
George Semeluk

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA

1973

Notre 30^e Anniversaire!

2003